COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 février 2024

Secteurs alimentaire, agricole, pêche… : initiatives innovantes et accompagnement formation des entreprises aux mutations écologiques

Dans le cadre de sa mission sur la transition écologique confiée par l'Etat aux 11 OPCO, OCAPIAT a organisé ce 27/02/2024 une table ronde au Salon international de l'agriculture. Pour sensibiliser les entreprises au sujet, pas moins de trois présentations : études prospectives relatives à la transition écologique, futur outil d'autodiagnostic de maturité écologique coprésenté avec le cabinet Makesense, offre de services renforcée. Deux entreprises agricoles ont également témoigné de leur riche expérience, tant en méthanisation qu'en accompagnement d'autres agriculteurs bio pour les aider à travailler leur stratégie d'adaptation ou d'atténuation des impacts sur le climat. Un replay de la captation vidéo de la table ronde est disponible sur ocapiat.fr ou sa chaine Youtube.

Le double enjeu de la transition écologique pour les secteurs d'OCAPIAT

La France a pour principal objectif de diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport à 1990), ce qui demande d'atteindre une baisse annuelle des émissions de 5 % sur les prochaines années. Parallèlement, le 14 février 2024, le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) évalue à 150 000 la création nette d'emplois d'ici à 2030 due à la transformation environnementale de la France.
« Avec un déficit de 75 000 emplois, l'agriculture fait partie des 5 secteurs en tension selon le SGPE » cite Hervé PROKSCH, président d'OCAPIAT lors de la table ronde au salon de l'agriculture. *« Outre l'enjeu écologique, sur lequel nous sommes très attendus par l'Etat, nous avons donc aussi un rôle de contributeur à la création de ces futurs emplois environnementaux dans nos secteurs, et avons à disposition des outils intéressants et des services concrets apportés à nos entreprises et leurs salariés pour leur permettre de monter en compétences ».*

Le secrétaire général d'OCAPIAT, Jérôme VOLLE ajoute : *« Cette table ronde organisée par OCAPIAT met un coup de projecteur sur un nouvel outil appelé Autodiagnostic de maturité écologique, ouvert à toutes nos entreprises adhérentes pour s'évaluer, identifier leurs marges de progression et bénéficier de préconisations d'OCAPIAT en matière de ressources humaines pour parvenir à progresser. L'expérimentation démarrera en mars. Dans le cadre de la charte emploi élargie, elle est prise en charge*

à 50 % par OCAPIAT et 50% par l'Etat. J'incite vivement nos branches professionnelles et entreprises adhérentes à s'emparer de cet outil et à s'inscrire à l'expérimentation. »

Participants à la table ronde

Séquence 1/ Etude prospective sur les impacts des changements climatiques en termes d'activités, de métiers, d'emplois et de compétences pour les exploitations agricoles

- **Jérôme LACHAUX, OCAPIAT**, directeur Direction Accompagnement des Branches Professionnelles
- **Céline SANTOS NUNES – Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France (GAB IdF**), directrice générale

Séquence 2/ L'Autodiagnostic de maturité écologique destiné aux entreprises

- **Arbia BOUABSSA, OCAPIAT**, responsable du Pôle Partenariat et Cofinancements, Direction de l'Animation du Réseau Territorial et du Développement des Partenariats
- **Espérance DU PELOUX, cabinet MAKESENSE,**

Séquence 3/ L'accompagnement des entreprises à la transition écologique, mené par OCAPIAT

- **Michel FERREIRA-MAIA, OCAPIAT**, directeur général adjoint, Services aux adhérents & développement
- **Etienne ADELINE, GAEC Adeline** (Normandie), gérant.

Quelques messages clés entendus à la table ronde

Espérance DU PELOUX, cabinet MAKESENSE ECODV, responsable des programmes transition écologique : *« Makesense et Ekodev mènent pour le compte d'OCAPIAT des travaux sur la mise en œuvre d'un outil digital sur la transition écologique associée à la création d'une prestation de « diagnostic-accompagnement » et une expérimentation collective. Cet outil appelé Autodiagnostic Maturité écologique est construit à destination des PME, en s'adaptant à la spécificité des enjeux de la filière pêche, agriculture et alimentaire. Au travers d'un questionnaire en ligne, simple à compléter, les entreprises s'interrogent sur les 10 thématiques correspondant aux grands enjeux du développement des compétences et connaissances sur la transition écologique. A l'issue de ce questionnaire, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans un plan d'action pour concrétiser la transformation. Ce sera l'objet du diagnostic-accompagnement qui lui, se déploie sur plusieurs jours avec un consultant dédié à l'entreprise. ».*

Céline SANTOS NUNES – Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France (GAB IdF), Directrice Générale : *« Avec mon équipe de 25 salariés le GAB IDF a accompagné près de 664 agriculteurs à passer sur l'agriculture biologique en s'appuyant sur l'écosystème entre organisme de formation et OPCO. La transition écologique est un sujet trop méconnu d'appuyant sur des pratiques vertueuses pouvant être financées via des subventions de type PSE, Paiements pour Services Environnementaux ».*

Etienne ADELINE, GAEC Adeline (Normandie), gérant : « *Grâce à la méthanisation, notamment à partir du fumier de bovins et des mauvaises herbes, j'ai pu nettoyer naturellement mes sols et les fertiliser pour la grande culture et les vergers tout en devenant rentable sur mes produits bio. J'ai pu aussi améliorer la qualité des grandes cultures qui a elle-même un impact sur l'élevage qui les consomme, et vendre l'énergie produite à EDF. J'ai même créé de l'emploi durable en passant de 5 à 8 personnes en CDI sur l'exploitation, notamment grâce à l'aide d'OCAPIAT et de son Diag RH* ».

Michel FERREIRA-MAIA, OCAPIAT, directeur général adjoint Services aux adhérents & développement : *« En 2024, outre la sortie du AutoDiag Maturité Ecologique, l'offre de services d'OCAPIAT s'enrichit pour déployer les outils nécessaires au développement des compétences relatifs à la transformation écologique. Je citerais le passage de 21 à 118 organismes de formation partenaires de notre offre catalogue de formation sur ce thème, incluant 292 formations référencées, dont 7 en e-learning en lien avec l'agroécologie, avec des certifications et habilitations. Nos équipes de conseillers sont pleinement mobilisées auprès des adhérents* ».

Revoir la table ronde du 27/2/24 (replay de la captation vidéo) :
https://youtu.be/mxqGtyVfhFU

ANNEXE : chiffres clés/ressources

Offre de services transition écologique & climat/transition écologique

1. Chiffres clés 2023 / offre de services d'OCAPIAT liés à la transition écologique

- Plus de 5 500 personnes accompagnées (sensibilisées, formées, …) par les équipes OCAPIAT.

- Parmi les différentes transitions - écologique, alimentaire et numérique, du champ couvert par le FNE Formation - un quart du budget FNE-formation 2023 engagé par OCAPIAT concerne la transition écologique. Le FNE- Formation (subvention de l'Etat mobilisée par l'OPCO) permet de financer des formations pour les salariés des entreprises de son périmètre afin de répondre aux besoins des entreprises qui doivent adapter leur activité. 193 entreprises du champ d'OCAPIAT ont à date fait appel au FNE Formation 2023. Celui-ci est mobilisable par les entreprises jusqu'au 15 mars 2024 pour leur dépôt de dossier.

- Près de 250 entreprises ont utilisé des formations dédiées à la transition écologique issues du catalogue de formations proposé par OCAPIAT (coûts pédagogiques gratuits pour les entreprises de moins de 50 salariés). Les organismes de formation sélectionnés répondent à un strict cahier des charges dans le cadre de la commande publique à laquelle l'OPCO est soumis.

- Plus de 330 entreprises ont bénéficié d'actions orientées vers la démarche de RSE, pour se préparer à la réforme Haute Valeur Environnementale, à l'écoconduite ou encore à l'agroécologie, dans le cadre du dispositif BOOST Compétences d'OCAPIAT, qui permet le financement d'actions de formation sur-mesure (non proposées au catalogue) auprès des entreprises de moins de 50 salariés.

2. Ressources générales sur le climat et la transition écologique

Les chiffres clés du climat, publiés le 31 octobre 2023, par le service statistique du ministère en charge de la Transition écologique :

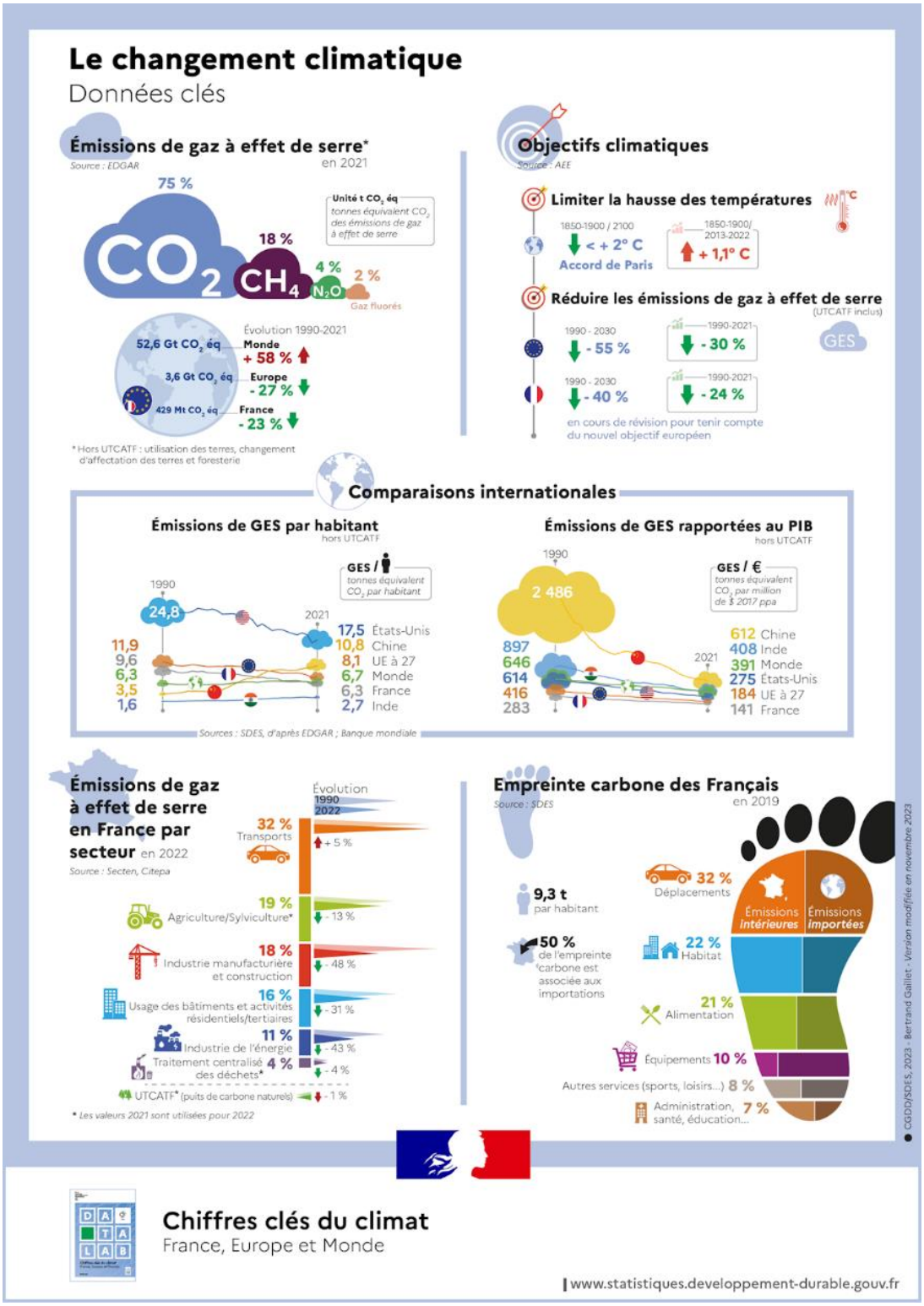

Les émissions de GES ont progressé de 58 % entre 1990 et 2021. L'Union européenne représente 7 % d'augmentation.Tous les indicateurs confirment l'aggravation du changement climatique : les huit dernières années (2015-2022) ont été les plus chaudes jamais enregistrées, la fonte des glaciers s'accélère, le niveau moyen des mers continue d'augmenter… Des bouleversements qui s'expliquent principalement par les activités humaines.

Pour limiter la hausse des températures à l'échelle mondiale et rester en dessous des + 2 °C (objectif de l'Accord de Paris), les pays de l'Union européenne s'engagent pour leur part à réduire leurs émissions de GES de 55 % d'ici 2030 (par rapport à 1990).

En France

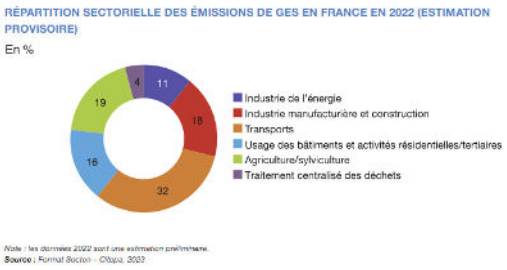

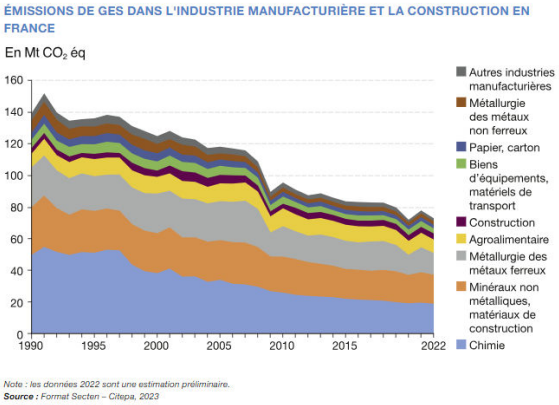

Note : les données 2022 sont une estimation préliminaire.
Source : Format Secten – Citepa, 2023

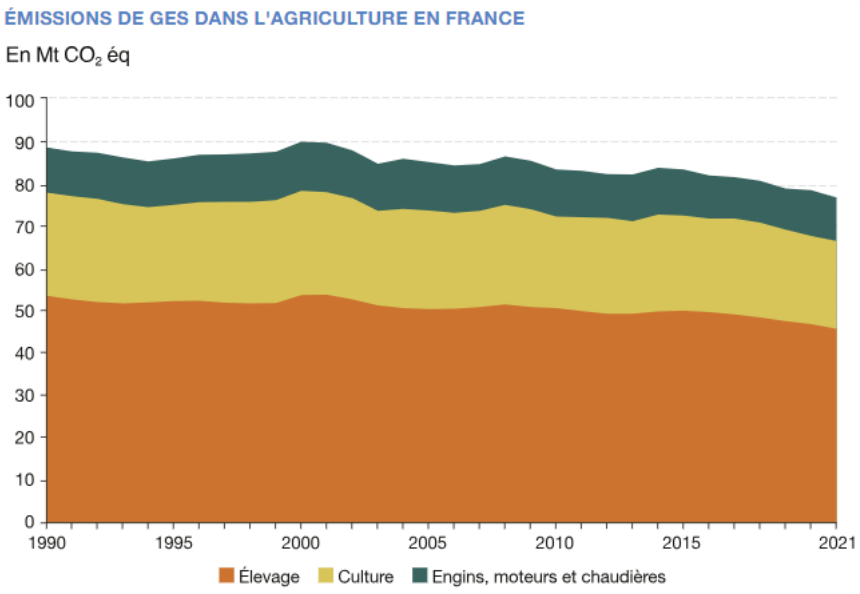

Note : le Citepa ne réalise pas d'estimations provisoires pour l'agriculture ; les données s'arrêtent donc à 2021.
Source : *Format Secten – Citepa, 2023*

A PROPOS D'OCAPIAT

OCAPIAT est l'un des opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. OCAPIAT s'inscrit dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante ancrée dans les territoires. L'Opco couvre la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires. La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc.La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole).La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime.OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

Chiffres clés 2022 diffusés en octobre 2023 (cf rapport d'activité 2022)

Avec plus de 187 000 entreprises représentant 1,3 million de salariés dans son champ professionnel, et 6 800 travailleurs non-salariés de la filière pêche et cultures marines, OCAPIAT se caractérise par trois éléments clés :

- 50 branches professionnelles
- 98,3 % d'entreprises de moins de 50 salariés (et 92,1 % de moins de 11 salariés)
- 1,7 % d'entreprises de plus de 50 salariés employant 56,7 % des salariés du champ professionnel d'OCAPIAT.

Part des secteurs en nombre d'entreprises (%) :

- 91 % des entreprises relèvent du secteur de l'interbranches agricoles
- 8 % des entreprises relèvent du secteur alimentaire
- 1 % des entreprises relèvent du secteur Pêche, cultures marines et coopération maritime, sans compter les presque 7000 travailleurs non salariés.

S'y ajoutent environ 100 000 très petites entreprises sans salarié, susceptibles de recruter un(e) alternant(e) ou un autre salarié.

En savoir plus : www.ocapiat.fr + https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/

Contact presse / **S. Defrémont port : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet à presse@ocapiat.fr**